

La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 64 Mars 2007.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 1^{er} trim. 2007

Dès que le printemps revient...

Les beaux jours arrivent et les promeneurs sur les Côtes de Clermont vont se multiplier, profitant de la vue et du site. Mais le chant des oiseaux risque d'être couvert par une autre sorte de bruit, celui des motos qui vrombissent dans la carrière. S'ils s'éloignent, les promeneurs seront peut-être surpris au détour d'un chemin de se trouver face à face avec un quad qu'ils devront laisser passer en s'effaçant promptement.

On parle beaucoup d'environnement, mais on constate que la réalité n'est qu'un frémissement de bonnes intentions, et chaque fois, on vérifie *que les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent*, Les promesses oubliées nous amènent toujours à regarder plus loin vers un autre printemps.....

Peut-on espérer pour les Côtes une prise de conscience avec des actions pour que cet espace de qualité soit rendu aux promeneurs ? Les pratiquants des loisirs mécaniques ont droit à leur espace, mais ce n'est pas en laissant pourrir la situation qu'on trouvera la solution.

Peut-on laisser détruire l'engazonnement, les zones humides, toute la réhabilitation pour laquelle nous avons lutté, et qui a coûté très cher ? Que restera-t-il de la faune des zones humides si fragiles et de plus en plus rares, et du parcours que nous avons envisagé avec C. Bouchardy qui comprenait la flore, la faune et l'archéologie ?

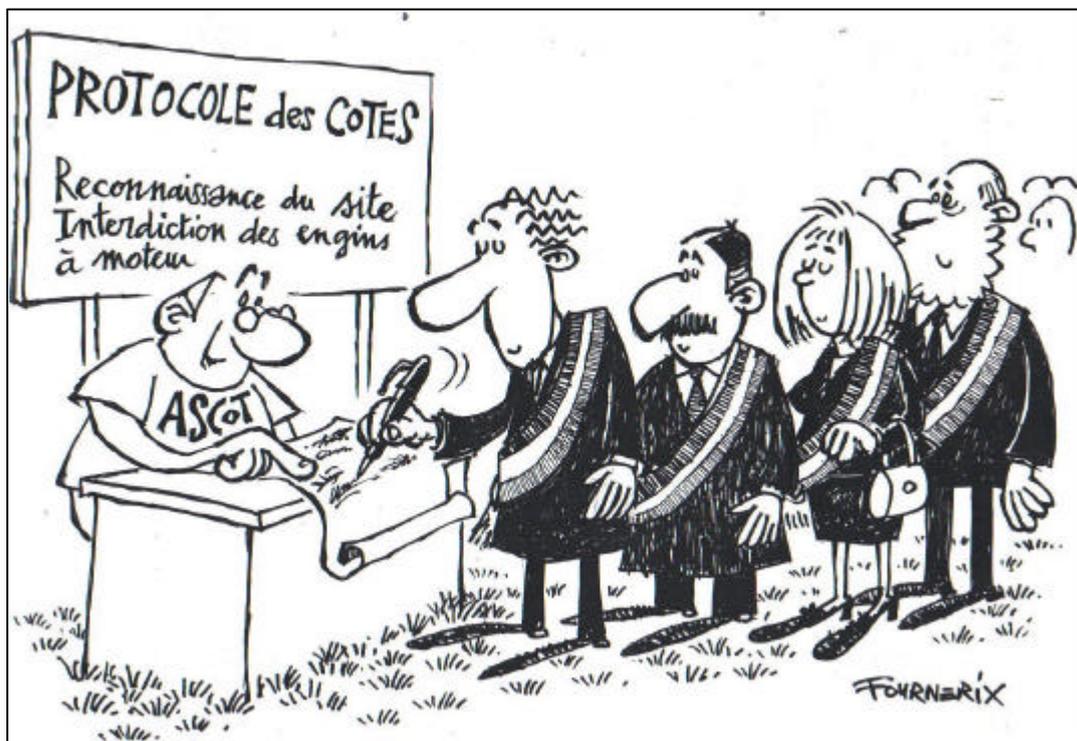
Qu'attend-on pour appliquer la circulaire « Olin », qui a fait l'objet d'une pétition des Comités de Quartiers limitrophes des Côtes de Clermont ?



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site internet :
www.gergovie.fr
e-mail :
ascot@gergovie.fr



SOMMAIRE

Éditorial	1
Chanturgue page d'histoire oubliée	2
Nos ancêtres les Arvernes	3 4 5
Espaces verts, les remparts	6
Pointes de flèches, chanturgue	7
Brèves	8

CÔTES DE CLERMONT : L'ASCOT toujours déterminée à protéger l'oppidum gaulois pour en écrire la vérité

Chanturgue, page d'histoire oubliée

Plus que jamais déterminés, les adhérents de l'ASCOT espèrent trouver un écho favorable à leur demande de protection de l'ensemble du site des Côtes de Clermont pour permettre les fouilles nécessaires à cerner la vérité.

GUY LEMAÎTRE

L'avenir des Côtes de Clermont-Ferrand passe par une meilleure connaissance de Chanturgue ! Comme un credo, les responsables de l'Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont Chanturgue (ASCOT) brandissent leur thèse sur l'oppidum gaulois (centre fortifié politique, commercial et artisanal) et, par conviction, celle de la bataille de Gergovie impliquant les légions de César. Mais, au-delà des divergences d'interprétations historiques, l'association veut entretenir la flamme. Celle portée à bout de bras par Paul Eychart, disparu en juin 2005.

Bien que composée de passionnés, et non de spécialistes, l'ASCOT reprend le flambeau. Devant les « promesses non tenues de certains élus », la frustration s'est installée. « Dans ses recherches sur les Côtes de Clermont, dès les années cinquante, Paul Eychart n'a fait le relevé que de ce qui est apparent. Or, deux paramètres importants – les nombreuses ressources en eau et la superficie de chaque site – vont dans le sens de l'organisation d'une bataille en ces



ÉNIGME. Des membres de l'ASCOT au pied d'une possible coursive antique PHOTOS PIERRE COUBLE

lieux » soutient Jean-Louis Amblard, adhérent très attentif aux archives de l'association. Et de poursuivre : « la polémique ne cessera que lorsqu'on aura évalué le plus sérieusement et objectivement possible l'ensemble des arguments des uns et des autres et, bien sûr, ceux qui défendent les Côtes au même titre que ceux qui défendent le site officiel ».

Pour étayer leurs hypothèses, les membres de l'ASCOT

s'appuient également sur le livre de César, tout du moins le septième tome de ce fameux ouvrage écrit vers 51 avant Jésus-Christ sur la guerre des Gaules. Il s'agit de textes, plus précisément de rapports journaliers sur les faits militaires des armées de César, rédigés dans la foulée des campagnes guerrières. « Ce document confirmerait que Chanturgue est bien un camp romain de César. Malgré nos demandes, personne

n'a manifesté la volonté de le vérifier », poursuit Jean-Louis Amblard.

Présidente de l'Association pour la défense du vrai site de Gergovie, créée en 1989, Dominique Sauret-Velle enfonce le clou. « On attend ces fouilles depuis longtemps. Seules celles de Paul Eychart ont été validées pour le temple gallo-romain construit au premier siècle après J-C. et détruit par les chrétiens au IV^e siècle. Aussi, on espère une protection plus large du site que celle apportée par un inventaire supplémentaire des Monuments historiques. De plus, les fouilles ont besoin d'être autorisées et même suscitées par la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles). »

Yves Anglaret rappelle que cette même DRAC avait initié, en 2003, une campagne de fouilles, insuffisante à ses yeux. « Dans un intérêt communautaire, il est temps de mieux cerner la vérité historique. Seules de nouvelles recherches sur Chanturgue y contribueraient. » ■

Trop d'interrogations qui méritent réponses

« Il existe une cohérence géographique et militaire qui corrobore la thèse des Côtes de Clermont - Chanturgue à travers le seul texte qui parle de Gergovie » expliquent d'une même voix, Yves Anglaret et ses amis de l'ASCOT. Au regard des effectifs de soldats décrits dans la bataille – 30.000 légionnaires, 10.000 Éduens (Gaulois ralliés à la cause de César) et plus de 10.000 Gaulois retranchés dans l'oppidum, les surfaces respectives du grand camp de César, sur le plateau de Montferand, du petit camp à Chanturgue et de l'oppidum des Côtes de Clermont cadreraient avec le siège entrepris par les légions de César. Idem pour l'alignement de ces trois sites, mentionné dans le récit. Enfin, à Chanturgue, de nombreuses structures s'apparentent à des défenses d'un camp romain : porte en forme de clavicle, bases de scorpions (catapultes), bouclier de pierres (titulus), etc. ■

« Nos ancêtres les Arvernes »

C'est le titre de la rubrique du journal La Montagne parue du 29/12/06 au 07/01/07 qui a fait l'objet de plusieurs articles qui ont eu le mérite de rappeler aux lecteurs combien notre région était riche en vestiges archéologiques.

Parmi ces articles, celui sur les oppida paru le 31/12 et qui avait pour titre « *Capitale politique sur un plateau* » évoquait très rapidement les Côtes de Clermont dans un petit encadré intitulé « *Quid des Côtes de Clermont ?* ». Pour répondre à cette interrogation, La Montagne consacra un article intitulé « Chanturgue, page d'histoire oubliée » paru le 08/02 et que vous pouvez lire dans cette chronique. Nous invitons également, et pour être complet, tous ceux que la question intéresse à aller sur le nouveau site internet « www.gergovie.fr » dans lequel sont développés tous les arguments qui autorisent à penser que les Côtes aient pu être l'oppidum à l'origine de Clermont-Ferrand mais aussi le lieu de la bataille de Gergovie.

La lecture de l'article du 31/12 a suscité de notre part quelques réactions car nous avons pu y relever un certain nombre d'inexactitudes pour ne pas dire de contre vérités et nous amène à faire quelques remarques et à apporter des précisions.

Dans cet article, il est écrit que :

- « 3 oppida (Corent, Gondole, Gergovie) sont attestés dans la région de Clermont et ont été occupés plus ou moins longuement au cours du 1^{er} siècle avant JC.
- Ce regroupement massif des populations sur des sites fortifiés faisait suite à une période d'occupation dense de la plaine au 2^{ème} siècle.
- Cet épisode des oppida se terminait avec la fondation d'Augustonemetum autour du changement d'ère. »

Rien de bien nouveau, au contraire, cela ne semble pas tenir compte des nouvelles données provenant des dernières fouilles réalisées à Gondole et surtout sur le plateau de **Corent**.

En effet ce dernier se révèle être **un site exceptionnel**, avec un sanctuaire et une zone d'habitats clairement mis en évidence, qui aurait été occupé plus longuement qu'on ne le croyait auparavant.

Ces deux oppida (Gondole et Corent) ont été longtemps dans l'ombre de celui de Gergovie dont on attend toujours de voir les mêmes vestiges malgré de nombreuses fouilles qui n'ont pas donné des résultats à la hauteur des prétentions affichées.

Celui dont on dit qu'il était « *le principal centre de peuplement en Basse Auvergne au milieu du 1^{er} siècle avant JC* » aurait dû nous laisser bien plus de traces que l'on ne peut en observer. En fait son occupation, à travers les divers matériels collectés ne permet de remonter que jusqu'à **- 30 avant JC et non pas -70/-60 avant JC** comme il est écrit dans la partie intitulée « *Les richesses archéologiques de l'oppidum de Gergovie* ». Cette occupation du plateau semble donc bien tardive pour prétendre être la Gergovie dont César et d'autres auteurs antiques font état.

Il faut rappeler que ce plateau portait le nom de « **Merdogne** » jusqu'à ce que **Siméoni** et **Napoléon III** n'en décident autrement.

La toponymie basée sur l'existence, au pied sud-est du plateau, d'un lieu habité du nom de **Gergoye** fut le premier argument avancé par Gabriel **Siméoni au XIV^{ème} siècle**. C'est ainsi que depuis, le plateau porta le nom de Gergovia sur les cartes et remplaça celui de Merdogne beaucoup moins noble.

Ensuite les différentes fouilles sur le plateau ou en dehors essayèrent de retrouver les traces, les vestiges de cette occupation (ville fortifiée...) ainsi que les aménagements césariens de la guerre des Gaules (camps romains...).

Les résultats ne furent pas à la hauteur de ce qu'on attendait et, malgré la volonté de Napoléon III, de nombreuses voix s'élevèrent pour contester cette localisation et proposèrent d'autres lieux.

Ceci est un fait de l'histoire.

C'est ainsi que d'autres localisations furent avancées et notamment celle des Côtes de Clermont initiée par **Maurice Busset en 1933** et prolongée par **Paul Eychart** dès les années 50.

Il est vrai qu'il n'est pas simple d'aller contre les versions officielles surtout lorsqu'elles dérangent.

Il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé pour **Glozel** qui, depuis peu vient de recevoir **une certaine forme de reconnaissance scientifique**.

Effectivement, lorsqu'on aborde la problématique soulevée par la thèse des Côtes de Clermont, cela suscite souvent ricanement, raillerie, réaction offusquée et engendre un climat malsain dans lequel la polémique remplace la discussion scientifique avec échange d'arguments.

Ne pourrait-on pas une bonne fois pour toutes évaluer sérieusement les arguments des uns et des autres ?

C'était pourtant la mission qui avait été confiée en **1995 à M. Vincent Guichard** et qui curieusement n'a pas cru bon de la mener à son terme. La découverte de **2 flèches, 3 boulets** et des fragments d'amphores **dans le fossé du 'petit camp' de la Roche Blanche** a suffi pour conforter la localisation officielle.

Depuis on ne compte plus, les conférences, les articles, les interventions médiatisées pour affirmer qu'il n'y a plus de controverse dans la localisation et que l'identification officielle est bien la bonne !

La principale de ces offensives fut celle parue dans le numéro hors série de « **L'Archéologue** » en **1998** dans lequel Vincent **Guichard** avec la collaboration de Yann **Deberge** discrédite la thèse des Côtes en argumentant que les remparts étaient des murs agricoles et que le matériel du 1er siècle était peu abondant en comparaison aux 3 oppida indiscutables.

Pourtant après **5 sondages** d'une **surface totale de 32 m2** réalisés en **1994** sur la zone basse des Côtes où Paul Eychart avait identifié des structures d'habitats gallo-romains avec des rues et des échoppes d'artisans, Vincent **Guichard** et Steve **Jones** ne remettaient pas en cause ses conclusions. Ils écrivaient même : « *Cette campagne ne remet pas en cause les données acquises par Paul Eychart, bien au contraire. La meilleure connaissance que nous avons acquise du site à cette occasion nous permet toutefois de suggérer quelques directions de recherche. Il est d'abord bien clair que celui-ci a un réel intérêt archéologique, qu'il soit ou non le lieu des événements historiques de la guerre des Gaules* ».

Ce furent les seules interventions (très limitées en regard des surfaces fouillées ces dernières années sur Corent, Gondole et Gergovie) de V. Guichard sur le plateau des Côtes. Il n'y eut **aucune évaluation des remparts** et surtout **du plateau de Chanturgue** .

Or, dans le magazine cité plus haut, V **Guichard** et Y **Deberge** déclaraient qu'il « *demeurerait encore à effectuer le réexamen de l'exigu plateau de Chanturgue, où Eychart identifie divers aménagements en pierres sèches aux vestiges d'un camp romain* ».

Ce qui n'a jamais été fait depuis la découverte de La Roche Blanche en 1995.

Pourtant V. **Guichard**, en parlant du grand camp officiel sur Orcet, **regrettait** de ne pas avoir pu **trouver des éléments de fortifications de porte** comme il en avait été trouvés à **Alésia**.

En clair, ces éléments maintenant bien connus de la castrametation romaine portent le nom de **clavicule et titulus** et ont été identifiés par P Eychart **sur le plateau de Chanturgue !.....**

Alors on peut se poser plusieurs questions :

- Pourquoi ne s'intéresse-t-on pas au **camp romain de Chanturgue** qui s'il était reconnu comme tel serait **le seul en France** dont les structures sont encore visibles ?
- Pourquoi ce plateau est-il qualifié d'**exigu** par V. **Guichard** et Y. **Deberge** dans le numéro de « L'Archéologue » alors que sa superficie est de **14 ha** et que le petit camp officiel de La Roche Blanche n'est crédité que de **5,5 ha** ? Ce qui semble bien insuffisant pour accueillir et contenir les 2 légions (10 000 hommes) qui l'ont occupé !
- Pourquoi ne veut-on pas reconnaître aux **Côtes de Clermont** l'appellation d'**oppidum** ? Celui-ci en présente pourtant toutes les caractéristiques qu'il est bon de rappeler :
 - une superficie de **160 ha**
 - des ressources en eau suffisantes, **sources sur le plateau même**
 - une **occupation humaine continue** du Néolithique jusqu'au 4^{ème} s. après JC (près de **4 000 ans**)
 - de **nombreux et importants sites** d'occupation des 3^{ème} et 2^{ème} siècles avant JC **à son pied et à moins de 5 km dans la plaine** (Rivaly/Trémonteix - La Grande Borne/Aulnat- Le Pâtural/Clermont)
 - des éléments de **fortification (remparts, chemins de ronde...)**
 - une **trame** « **urbaine** » et son **sanctuaire gallo-romain**
 - une complémentarité avec notamment l'habitat du **Rivaly (l'urbs : la Nemossos** dont parle Strabon) et dont **Les Côtes** en serait **l'acropole**, l'oppidum devant lequel César a fait le siège c'est-à-dire Gergovie...

Comme on peut le remarquer il y a un certain nombre de faits archéologiques, ensuite viennent les interprétations qui d'ailleurs peuvent être remises en cause par de nouvelles découvertes...

C'est le propre de la démarche scientifique et l'erreur en fait partie.

Parmi les faits archéologiques pour Gergovie (officielle), dans l'encadré de l'article du 01/01, on cite :

- des plans, lesquels ?
- des armes et des pièces d'armement, combien et lesquelles ?
- des inscriptions, où et lesquelles ?

Cela manque de précisions. On a tendance aussi à **exagérer** les faits archéologiques plaidant **pour Merdogne** et à **minorer** ceux plaidant **pour la cause des Côtes** ! Par exemple dans la partie de l'article consacrée aux « richesses archéologiques de Gergovie » le vocabulaire aide à combler les manques :

« ... une occupation dense apparemment étendue à la quasi-totalité de sa surface ...

.... Les abondantes collections d'objets livrés par les fouilles des années 1930 et 1940, montrent que le site est densément occupé....

.... le nombre impressionnant de tessons de céramiques d'importation

.... L'abondance de certaines monnaies arvernes tardives »

Pour rétablir un certain équilibre, voici quelques citations de spécialistes (historiens, philologues, archéologues) sur les Côtes de Clermont avec leur référence :

- « Ce site a une importance historique et archéologique considérable » de Christian **GOUDINEAU** (INFO du 27/03/95).
- Yves **TEXIER**, Info 2006 « Un point fondamental de l'affaire de Gergovie est la locution « e regione oppidi collis », par laquelle César décrit le site de la bataille. J'ai passé huit jours à Munich pour consulter la lettre « R » du dictionnaire « Trésor de la langue latine », préparé depuis le début du vingtième siècle par cinq académies allemandes. J'ai dénombré 150 fiches qui, unanimes, confirment que « e regione » désigne un alignement sur un même axe. Donc l'oppidum gaulois, le petit camp et le grand camp de César, doivent se présenter alignés sur un même axe. C'est possible aux Côtes de Clermont avec Chanturgue et Montferrand, mais pas à Gergovie, où l'alignement devient incohérent au point de vue de la stratégie militaire...

.... Mais si l'alignement est possible aux Côtes de Clermont, la toponymie est muette. Elle n'est pas défavorable, simplement absente. « E regione » fonctionne parfaitement aux Côtes, et est compatible avec l'art militaire déployé par César.... »

- « Les sites de ce type présentent eux une concentration complètement anormale, puisque trois d'entre eux sont recensés à moins de 6 km de distance les uns des autres (un quatrième..., le plateau des Côtes de Clermont, doit au moins provisoirement être écarté, parce que la documentation actuellement disponible à son égard est insuffisante pour l'identifier à un oppidum) » de **COLLIS** et **GUICHARD** (page 67 dans Carte archéologique de la Gaule 63/1 de Michel PROVOST et Christine MENESSION-JOUANNET 1994)
- « Les fouilles et sondages mettent en évidence l'existence d'un site important....

.... La trame urbaine repérée ne concerne que la période romaine et, sauf sur la fouille 34, n'a pas été vue pour la période antérieure....

.... Si les données fournies par les différents sondages (couches archéologiques laténiennes en place et indices d'occupation) se trouvent confirmées, le site des Côtes de Clermont représente avec La Grande Borne,.... Les Redons,.... Saint Georges, ...Le Pâtural,.... pour ne citer que les plus imposants, un de sites majeurs de cette zone sud de la Grande Limagne » de Michel **PROVOST** et Christine **MENESSION-JOUANNET** (page 40 dans Carte Archéologique de la Gaule 63/2, 1994)

Pour finir, il faut souhaiter pour 2007 que cette éternelle polémique cesse !

Elle ne cessera que lorsqu'on aura évalué le plus sérieusement et objectivement possible les arguments des uns et des autres et bien sûr ceux des Côtes au même titre que ceux de Merdogne.

La balle est dans le camp des services officiels de l'archéologie qui n'auraient qu'à donner leur feu vert pour **reprenre des fouilles et examiner enfin le camp romain de Chanturgue** .

Les esprits apaisés, nous pourrions alors mobiliser toutes nos énergies pour valoriser les formidables richesses de notre patrimoine antique complétant ainsi nos joyaux d'art roman et nos paysages naturels.

Déjà de nouvelles réalisations comme le musée départemental de la céramique à Lezoux qui a été inauguré le 14 mars 2007, montrent le chemin à suivre.

Espaces verts

« demain Clermont-Ferrand » du 03/02/2007

Étienne Pouget

« Sur 3 engagements, à court, moyen et long terme, 2 sont réalisés et 1 reste en cours de réalisation. D'une manière générale, il s'agit de protéger et d'augmenter les espaces verts, en poursuivant par exemple l'aménagement des Côtes de Clermont. »

43 À long terme, nous soutiendrons auprès de Clermont Communauté le projet des Côtes de Clermont et des chemins verts.

Pour la Municipalité

Participation de la Ville au projet des Côtes de Clermont-Ferrand, balisage réalisé en 2006.



Un balisage pour mieux profiter des Côtes de Clermont.

Pour l'Observatoire

Engagement en cours de réalisation, à suivre.

Réalisation satisfaisante pour ce qui a déjà été fait.

Réserver en dehors des Côtes de Clermont une zone aux utilisateurs de motos, quads, etc., afin de protéger les zones sensibles.

NB : Pourquoi ne pas créer une ou des manifestation(s) relative(s) à l'environnement sur les Côtes de Clermont pour faire connaître les chemins ?

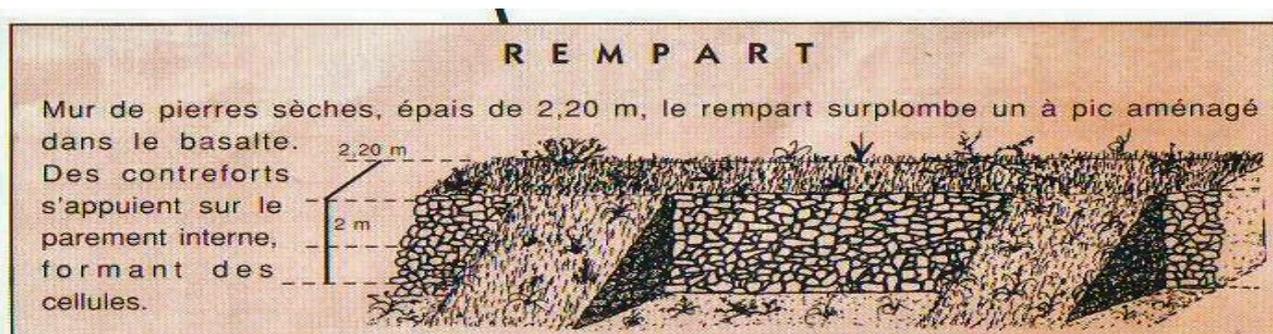
Dans son numéro de février 2007 « demain Clermont » revient sur la démocratie de proximité et cite les 86 engagements de la municipalité un an après, parmi lesquels celui ci-dessus. Précisons que l'ASCOT souhaite que chaque année soit organisée une manifestation avec un thème sur l'environnement, sur les Côtes de Clermont, auquel nous pourrions nous associer ainsi que les comités riverains. Avoir créé des chemins c'est bien, les faire connaître c'est mieux... Rappelons que notre demande a été formulée dans la commission municipale « Environnement » où nous siégeons.

Les murs en pierres des uns sont-ils meilleurs que les murs en pierres des autres ?

Ceux qui se disent spécialistes des murs ou constructions en pierres sèches ont toujours déclaré que les remparts des Côtes n'étaient que des murs de culture. On s'est même entendu dire que pour qu'un rempart soit gaulois ou antérieur, il fallait qu'il soit écroulé....Bien évidemment, cela n'est valable que pour les Côtes, puisqu'à Merdogne, celui qui figure ci-dessous illustre un dépliant touristique intitulé « PLATEAU DE GERGOVIE ».Curieux rempart par ailleurs puisqu'il sépare les défenseurs du plateau avec des contreforts à l'opposé de l'à pic aménagé dans le basalte.

Encore une fois, nous ne pouvons que dénoncer la chape de plomb qui est mise sur le site des Côtes avec des affirmations gratuites sans qu'aucune fouille n'a été faite pour confirmer ou infirmer une vérité que personne ne possède.

Les remparts sur les Côtes, on les trouvent dans tout le périmètre, par endroits ils correspondent à un possible système défensif, à d'autres, à un chemin de ronde. Nous ne prétendons pas que tout soit d'une valeur archéologique, mais à contrario, déclarer que ce sont des constructions de cultivateurs ou de vigneron c'est faire abstraction de tout fondement à caractère scientifique et oublier le mobilier mis au jour par Paul Eychart lors de sondages sur les fortifications (Préhistoire et origines de Clermont)

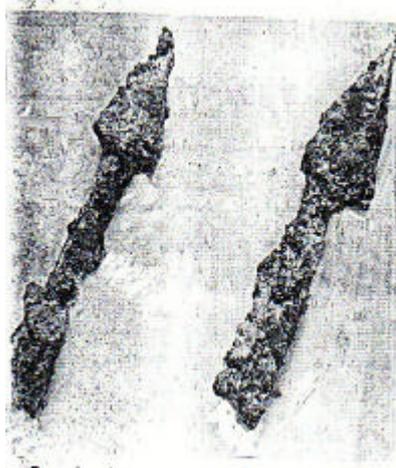


Les pointes de flèches, mais où est Gergovie ?

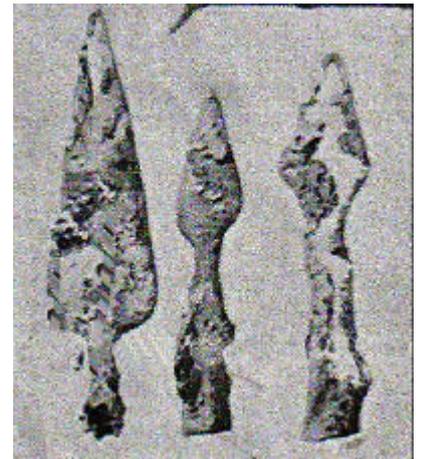


FIG. 51. — Objets en fer de la Tène III ou gallo-romains. Couteau, boucle, flèches, provenant des Côtes.

Côtes de Clermont



Merdogne



Temple de Mercure

Quel bruit n'a pas été fait quand des pointes de flèches ont été trouvées en petit nombre (deux) sur Merdogne.....Cela a été considéré comme un argument imparable en faveur du site napoléonien. Malheureusement (pour ce site) des pointes de flèches ont aussi été trouvées, il y a longtemps, sur les Côtes de Clermont, comme le montre la photo ci-dessus tirée du livre « *Gergovia, capitale des Gaules* » de M Busset-1933. Rappelons que de semblables pointes de flèches ont été mises au jour au temple de Mercure sur le sommet du Puy de Dôme lors des fouilles de sauvegarde, en 1901 par Auguste Audollent membre de l'institut, doyen de la faculté des lettres de Clermont. Ces mobiliers ne prouvent donc en aucune façon l'authentification du lieu de la bataille de Gergovie qui reste à démontrer..

Chanturgue

Les procédures se rapportant au foncier sont terminées, toutes à l'avantage des propriétaires requérants qui retrouvent un bien qui leur avait été spolié depuis 1996.

L'accès du plateau est désormais possible comme nous l'avons indiqué dans notre dernière chronique. Il est maintenant possible d'emprunter le chemin (près du panneau des interdictions désormais masquées) que l'on quitte sur la gauche en empruntant le sentier qui borde la falaise de l'ancienne carrière.

Nous souhaitons être informés de tout problème qui pourrait être le fait des conjoints Léoty, les chiens en particulier pour lesquels nous avons déposé une plainte relayée par lettre recommandée du service juridique de la ville de Clermont, enjoignant à M Léoty de ne pas laisser divaguer ses canidés.

Les ennuis que ce monsieur a cherchés en pensant qu'il pouvait s'accaparer du plateau en toute impunité ne sont pas soldés par la clôture des procédures au foncier ; il reste, en attente de règlement : les condamnations financières, les frais aux entiers dépens, ceux des huissiers ainsi que les publications rectificatives aux hypothèques.Ce n'est pas encore terminé !

BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES.

Puy de Dôme en mouvement

Le magazine du Conseil Général de ce mois fait état d'un schéma où sont (et seront après mise à jour) représentés les grands sites archéologiques du Puy de Dôme.

Dans son numéro de mars 2007, sur le plan de la page 28, on a encore, volontairement ou pas, oublié d'indiquer le site des Côtes. Un courrier va être adressé à M le Président du Conseil Général pour que cet 'oubli' soit corrigé lors de la mise à jour du plan des sites archéologiques du Puy de Dôme.

LMT du 24-02-07 : Michel Fanget a déclaré récemment : «*il faut des hommes nouveaux pour une dynamique nouvelle* » en évoquant un « **cercle Vercingétorix** » qui y travaille... Il prend un nom ancien pour défendre des idées nouvelles, empruntant le nom d'un illustre Arverne, ce qui augure peut-être de l'intérêt qu'il porte à la question de Gergovie, qui se trouve à sa porte...

LMT du 23-11-2006: M. Portejoie a rappelé, dans la perspective des élections municipales, l'importance de la mise en valeur des Côtes de Clermont. Extrait de ses déclarations ; « *J'ai cinq priorités pour les Clermontois* »...Troisième priorité : « *Ouvrir la ville sur la nature* », en profitant notamment du potentiel des Côtes de Clermont.

Cette profession de foi implique de régler au préalable le problème des quads et des motos devenu préoccupant. Nous avons adressé à M le Préfet ainsi qu'au Président de Clermont Communauté un courrier dans lequel, nous demandons pourquoi la société des Basaltes n'avait toujours pas cédé pour l'Euro symbolique à la collectivité les parcelles de terrain sur les Côtes comme elle s'y était engagée dans sa demande d'exploitation en 1998. Comme la société des Basaltes semble s'accommoder de cette situation, il est urgent qu'elle tienne ses engagements. Un changement de propriétaire permettrait, nous l'espérons, de sortir du laxisme actuel..

Courrier électronique : Notre chronique est envoyée par courrier électronique à 105 adhérents et sympathisants ce qui nous permet d'économiser autant de photocopies et de réduire nos frais d'envoi. Les adresses sont répertoriées dans un fichier ASCOT qui ne demande qu'à se développer.

Cette annonce, tient lieu de convocation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le vendredi 20 avril 2007 à 20 heures
Maison de Quartier, rue Abbé Prévost à Clermont-Ferrand

Cette manifestation sera agrémentée par la présence de Christian Bouchardy qui commentera un diaporama sur la faune des zones urbaines et périurbaines, et nous parlera de la protection des derniers espaces naturels subsistant dans ces zones.

La soirée sera clôturée par le traditionnel pot de l'amitié.

Bulletin d'abonnement à «*La Chronique de l'Oppidum*»
à retourner à
ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

.....

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de 10 €(4 numéros)

Bulletin d'adhésion à l' «*ASCOT*»
Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@gergovie.fr
✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

.....

Souhaite adhérer à l' ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 €

Membre bienfaiteur (30 € ou plus)